



Omnivox

Le système Omnivox permet aux étudiants du Collège de Maisonneuve de consulter le dossier scolaire par Internet et de payer ses frais scolaires en ligne.

Comment?

Le système Omnivox est très simple à utiliser. Les étudiants peuvent le consulter :

- par Internet à l'adresse suivante : <http://cmaisonneuve.omnivox.ca>

Au moment de la première consultation, les étudiants doivent avoir les informations suivantes :

- le **numéro de dossier** de 7 chiffres
- le **code permanent** (composé de 4 lettres et de 8 chiffres) apparaissant sur la carte étudiante ou sur tout autre document qui a été transmis par le Collège (horaire, choix de cours, bulletin...)
- un numéro d'identification personnel (NIP) de 4 chiffres. Lors de la première consultation sur Omnivox, le système demandera aux étudiants d'entrer un NIP et de **le retenir** pour toutes les consultations futures.

Donc, les étudiants n'ont pas besoin de se déplacer payer ses frais scolaires en ligne. Veuillez noter que seule la carte de crédit est acceptée sur le portail Omnivox.